# Pose du 1er panneau photovoltaïque

Installation photovoltaïque en autoconsommation individuelle du centre aquatique Philippe LOISEL à Breteuil.

Jean CAUWEL Président de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde, Eric GUÉRIN Président du Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60), ont symboliquement signé la pose du 1er panneau photovoltaïque. Avec la présence des financeurs du projet : Madame Noura KIHAL-FLÉGEAU Sous-préfète de l'arrondissement de Clermont en charge de la coordination du Plan de Relance et de Madame Nicole CORDIER Conseillère Départementale de l'Oise.

**Un projet exemplaire qui démarre en ayant réuni les conditions nécessaires à l'aboutissement de tout projet d'énergies renouvelables : un bon projet, un bon porteur de projet et un bon plan de financement.**

## Le centre aquatique P. Loisel est la première piscine de l'Oise alimentée par 550 m² de panneaux photovoltaïques.

La Communauté de Communes de l'Oise Picarde (CCOP) est déjà productrice d'énergies (réseau de chaleur, panneaux photovoltaïques sur les toits des écoles de la Cerisaie et du chat perché...).
Un mariage de longue date entre la CCOP et les nouvelles sources de production d'énergies qui limitent l'impact carbone du territoire. C'est donc tout naturellement que ces énergies sont intégrées dans les travaux d'aménagement des complexes sportifs.
L'installation photovoltaïque du centre aquatique P. Loisel est la première tranche du projet global d'installation de site de production d'énergie. L'extension prévue pour les jeux olympiques 2024 produira également de l'électricité.
Ces projets de production d'énergies renouvelables s'inscrivent pleinement dans les objectifs nationaux de transition énergétique qui visent à atteindre la neutralité carbone en 2050.

**Un centre qui est resté ouvert face à la crise énergétique**
Le centre aquatique, géré par délégation de service public par Vert Marine, n'a pas fermé suite à la crise énergétique grâce au réseau de chaleur et les factures d'énergie payées directement par la CCOP.
Avec ce projet, la CCOP continue à œuvrer pour la souveraineté énergétique de son territoire avec l'aide du SE60.

## Le SE60 est maître d'ouvrage délégué pour la mise en œuvre du projet : des études aux travaux.

Un projet photovoltaïque est complexe et long à mettre en œuvre, il y a de nombreux freins à lever (technique, juridique, administratif, d'urbanisme, financier...).
Depuis plusieurs années le SE60 s'est engagé sur la voie de la transition énergétique et en est désormais un acteur incontournable auprès des collectivités que le syndicat accompagne.

### Objectif : apporter des solutions aux collectivités pour consommer mieux en proposant des modèles vertueux.

Le SE60 apporte son expertise et son ingénierie en menant les études préalables. Une fois le projet monté techniquement, juridiquement et financièrement, le syndicat se charge du suivi des travaux.
9 mois d'études (intégrant le projet JO 2024) et de montage de projet ont été nécessaires pour arriver aux travaux qui vont durer quelques jours.

Pour le projet du centre aquatique P.Loisel, l'autoconsommation est le modèle le plus favorable grâce à une consommation de la production stable et importante tout au long de l'année.

### Décontraindre durablement les budgets des collectivités en mobilisant des financements pour investir dans des projets de production d'énergie.

En plus de construire un modèle vertueux pour la collectivité, le SE60 mobilise les financements indispensables à la réussite et à la mise en œuvre du projet. Pour ce projet, le syndicat a monté les dossiers de subventions auprès de :
- La Préfecture de l'Oise qui finance le projet à hauteur de 131 692€ dans le cadre du Plan France Relance avec une Dotation de Soutien à l'Investissement Local.
- Le Conseil Départemental de l'Oise qui finance le projet à hauteur de 76 200€.

Pour un montant travaux subventionnables de 300 000€.

Les subventions accordées sont indispensables pour déclencher les initiatives et concrétiser les projets territoriaux.

### 1er panneau d'une longue série !

**20 installations photovoltaïques seront réalisées en 2023 avec le SE60**
Sur les 45 projets étudiés par le SE60 pour le compte de ses collectivités membres, 20 installations verront le soleil 2023 et recouvriront 1 000 m² de toitures de bâtiments publics de l'Oise.
A noter que 3 installations sont prévues pour alimenter les centres aquatiques du Vexin Thelle, des Lisières de l'Oise et de la Picardie Verte en 2023.

## Le projet du centre aquatique P. Loisel en quelques chiffres

- 130 000 kWh d'électricité produite annuellement soit la consommation de 100 habitants/an
- Installation en autoconsommation individuelle : 98% de l'électricité produite alimentera directement la piscine.
- La production couvrira 20% de la consommation électrique de la piscine.
- Travaux attribués par le SE60 à Eiffage Energies Systèmes
- Fin des travaux d'installation : décembre 2022
- Mise en service de l'installation : février 2023

Signature du panneau

*De gauche à droite : Jean CAUWEL Président de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde, Eric GUÉRIN Président du Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60).*
*Avec la présence des financeurs du projet : Madame Noura KIHAL-FLÉGEAU Sous-préfète de l'arrondissement de Clermont en charge de la coordination du Plan de Relance et*

Discours Breteuil

Publié le 10 janvier 2023